

Interreg V, successeur d'un fonds réussi et prometteur

by Correspondances lorraines - mercredi, octobre 07, 2015

<http://correspondances.fr/interreg-v-successeur-dun-fonds-reussi-et-prometteur/>

En cinq ans, le programme Interreg IV-A aura vu aboutir 181 projets réunissant 475 partenaires émanant de quatre pays. Son successeur Interreg V s'annonce mieux doté, plus centralisé et tout aussi complexe.

Interreg IV-A Grande Région s'achève, vive Interreg V ! Ce mercredi 7 octobre 2015, 300 invités sont attendus au lycée germano-luxembourgeois Schengen de Perl (Allemagne) pour fêter le succès de cinq années de coopération transfrontalière (2007/2013). A la fois manifestation de clôture et coup d'envoi d'un nouveau programme, la rencontre doit permettre de tirer le bilan d'une période plutôt faste qui a permis à 475 partenaires lorrains, wallons, allemands et luxembourgeois de porter 181 projets. Les dernières actions ne sont pas encore achevées et devront avoir pris fin au 31 mars 2017, mais Interreg IV A s'annonce à la fois réussi et prometteur.

Latence et immanence

La manifestation de clôture ouvre une période de latence. L'actuelle gouvernance constituée de cinq antennes territoriales rattachées au GECT sera remplacée par une nouvelle autorité de gestion regroupant le Grand-Duché du Luxembourg et le conseil régional de Lorraine, qui sera lui-même absorbé au 1^{er} janvier au sein de l'Acal. Désormais regroupées dans la nouvelle Maison de la Grande Région basée à Esch-sur-Alzette, les équipes du GECT géreront des fonds de 140 millions d'euros, en progression de 22 % par rapport à Interreg IV-A. L'Union européenne entend soutenir davantage les projets transfrontaliers, mais demande à ses partenaires un taux d'effort inchangé. Les projets Interreg V devront, comme leurs prédécesseurs, être financés pour moitié par leurs porteurs.

Pour mener leurs projets à bien, ces derniers devront assimiler des mécanismes toujours aussi complexes et décrypter des intitulés toujours aussi obscurs. «Stratégie de contribution du programme de coopération à la stratégie de l'Union en matière de croissance intelligente, durable et inclusive et à la réalisation de la cohésion économique, sociale et territoriale ». Premier point du premier chapitre du programme Interreg V déposé le 15 juin 2015. A cette aune, la définition du verbe nager donnée par l'Education nationale française («traverser l'eau en équilibre horizontal par immersion prolongée de la tête ») paraît presque limpide.